



Ecole André Chénier Rabat - Maroc

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conseil d'école – Jeudi 5 novembre 2020 (en visioconférence)

Ordre du jour :

- I) Présentation du Conseil d'École : rôle, composition.
- II) Chiffres de la rentrée : l'école, la sécurité, les travaux.
- III) Situation sanitaire et enseignements
- IV) Questions diverses.

Présents :

Représentants des parents d'élèves :

Avec droit de vote : Mmes AMRANI, EL KABBAJ, RHATAY, CHERIFI, MOUSADDAK, AIT LAHCEN (UCPE), Mmes AMAHZOUNE, BZIOUI, IRAQI, GUEDIRA, NISTOR (API), Mmes BOUAYAD, DRISSI, BOUCHAMMA, JIRARI (CAPE).

Représentants des enseignants : Mmes FARES, ALEM, ALZINA, WELNIAK, GACHON, DESLIS, GUILLO-DAUVERGNE, HAUSEUX, DEFRIA, LASFER, BELOUT, LYAZIDI, ZOUBIR, M. EL BOUHALI, BRUN.

Représentants de l'administration : M. OGÉ, Directeur.

Membres de droit (sans droit de vote) : Mme BERTHOUD, Conseillère consulaire.

Excusés :

Mmes DELPEYRAT, Proviseur, GIOAN, Secrétaire Générale, CHENIOUR, Directrice du CEA, CAZAUX-LAHRIQUI, Infirmière scolaire, VIDAL, Dased – BELCAID, FREJ, THIREAUT, Conseillères consulaires - MM. ELDIN, Conseiller culturel adjoint, ALZINA, IEN.

La séance est ouverte à 17h30.

Désignation du secrétaire de séance (parmi les représentants des enseignants) : Madame HAUSEUX se propose.

Le PV du conseil du 22 juin 2020 ne fait l'objet d'aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

I) Présentation du conseil d'école: rôle et composition

Rappel de la nouvelle Circulaire AEFE d'Août 2015 concernant le rôle et la composition du conseil d'école :

La circulaire 1990 du 24 août 2015 fixe les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil d'Ecole et du Conseil d'Etablissement des établissements français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1^{er} degré placé sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice d'école. Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre nécessairement avant le conseil d'établissement. Il est présidé par la directrice.

Il peut être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

La convocation accompagnée de l'ordre du jour est envoyée au moins dix jours avant le Conseil d'Ecole, délai réduit à 3 jours en cas d'urgence.

Dans les écoles de plus de 15 classes, 15 enseignants dont au moins un représentant par niveau d'enseignement, 1 enseignant spécialisé et 15 représentants de parents d'élèves dont au moins un par niveau sont membres de droit et siègent avec droit de vote.

Madame la Proviseure du Lycée Descartes ou son représentant, Madame la Secrétaire Générale du groupement du pôle Rabat-Kenitra ou son représentant, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence ou son représentant, sont membres de droit et siègent avec voix consultative.

Le directeur, président du conseil d'école procède en début de séance à la désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint, chargés d'établir le procès-verbal. Le secrétaire adjoint est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents d'élèves.

Compétences :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Le conseil d'école est obligatoirement consulté pour avis sur :

- l'organisation des actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école;
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- les activités périscolaires;
- la restauration scolaire;
- l'hygiène scolaire;

- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Le procès-verbal du Conseil d'École est adressé à tous les membres de droit, cosigné dans un registre et publié sur le site internet de l'école.

Les questions diverses sont à communiquer de préférence 72H à l'avance afin de pouvoir obtenir l'information demandée.

II) Chiffres de la rentrée:

• L'école :

Le personnel de l'école est composé de :

- 30 enseignants de langue Française,
- 9 enseignants de langue Arabe
- 5 ASEMS
- 5 agents de service + 2 renforts en raison de la situation sanitaire.
- 1 agent BCD à temps partiel
- 1 psychologue à temps partiel
- 1 infirmière scolaire mutualisée avec les autres écoles AEFE de Rabat pour gérer les dossiers médicaux.
- 2 secrétaires
- 1 enseignant référent spécialisé (Mme Vidal)
- 1 directeur
- 2 gardiens de sécurité

Les effectifs

Nationalités des élèves	
Français	305
<i>dont franco-marocains</i>	208
Marocains	402
Etrangers tiers	16

Total : 723

Elèves à besoins particuliers : Projets Personnalisés de Scolarisation, Plans d'Accompagnement Personnalisé, Projets d'Accueil Individualisé.

PAP	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Chénier						2	6	8
PPS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Chénier			2	3	1	1	1	8
PAI	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Chénier	1	6	1	4	4	2	5	23

- **Sécurité**

Évacuation incendie : 2 exercices (1 par groupe) ont été réalisés pour s'exercer au plan particulier de mise en sûreté. Ils ont également permis de noter les points qui devront être retravaillés ou manquants.

Le bilan est positif: le personnel et les élèves évacuent l'établissement selon les procédures. Il a fallu mettre en place quelques adaptations pour toutefois respecter le protocole sanitaire.

Quelques boîtiers sont en mauvais état, une société spécialisée va procéder à leur remplacement dans les jours à venir.

Exercice Intrusion : 2 exercices ont été réalisés. Au signal, les enfants et les adultes se sont enfermés dans leur salle de classe et cachés pendant une petite dizaine de minutes. Des précautions particulières ont été prises pour préparer les élèves, notamment les plus petits.

Bilan très positif : tout le monde a respecté les consignes, le silence total a été respecté.

Suite aux récents événements (Conflans-Sainte-Honorine, Nice), des mesures de sécurité supplémentaires ont été mises en place :

- Depuis le retour des vacances, la présence policière a été renforcée aux abords de l'école suite à une demande de Madame la Proviseure aux autorités locales.
- Les personnes autorisées à entrer dans l'enceinte de l'établissement ont obligatoirement pris rendez-vous et sont strictement identifiées.
- Toutes les commandes, courriers volumineux, colis, sont ouverts et vérifiés par les gardiens à l'entrée de l'école.

- **Travaux**

Réfection des peintures de l'école (couloirs, escaliers, sanitaires des nouveaux bâtiments, entourage du terrain de sport, sanitaires cantine, entrées des élèves, extérieurs cuisine pédagogique, administration et salles des maîtres, salle du RASED, murs façade jardin, toit administration, façade rue Oujda + grilles et portes métalliques).

Rénovation des sanitaires élèves de l'élémentaire (près de l'administration) et de maternelle (RDC).

Pose de lave-mains nouveaux (élémentaire = 19, maternelle = 20) pour permettre les gestes barrières.

Peinture de la grille de séparation côté Institut Bouregreg

La façade extérieure rue Oujda a été entièrement repeinte.

III) Situation sanitaire et enseignements

La situation sanitaire du début du mois de septembre nous a conduit à organiser une rentrée différée et différente.

L'organisation à mettre en place devait respecter un protocole sanitaire strict.

Les principales mesures qui ont été prises sont :

- L'accueil des élèves en présentiel en demi-classe et donc à mi-temps avec la possibilité pour les parents de demander un enseignement en tout distanciel.
- Les cours du mercredi matin ont été déplacés le vendredi après-midi afin de proposer un accueil 4 jours entiers.
- Une alternance de présence des élèves à la demi-journée.
- Des demi-journées de 3 heures pour simplifier la gestion du temps de présence des enfants à l'école.

L'aménagement de l'établissement (entrées, sorties, déplacements des élèves, récréations, nettoyage et désinfection) a été repensé pour que les gestes barrières soient strictement respectés et que le brassage des élèves de chaque groupe soit absolument évité.

Ces mesures de précaution ont progressivement évolué avec le temps grâce à l'implication et à la réflexion de tous (merci aux personnels de l'école et aux parents d'élèves d'être venus suggérer quelques aménagements efficaces).

Ces adaptations à la situation ont conduit à proposer 2 modes d'enseignement :

1) Demi présentiel + demi distanciel (Hybride)

Présentiel

Les élèves ont classe en demi-journée, en demi-classe (maximum 15 élèves par groupe). Lors des temps de classe, les enseignants ciblent les notions à travailler prioritairement sur ce temps.

Distanciel

L'autre partie de la journée, ils travaillent en autonomie, individuellement à la maison.

A la maison, chaque élève effectue des exercices systématiques, d'application, de révision ou préparatoires sur une notion fixée par l'enseignant. Le travail demandé a été préalablement expliqué en classe.

Les élèves sont en capacité de réaliser seuls le travail en distanciel.

Les enseignants revoient le travail effectué le jour suivant.

2) Tout distanciel

Les élèves restent à la maison et sont en communication en petits groupes avec des enseignants surnuméraires (Le pôle a recruté 8 personnes dédiées exclusivement à ce dispositif).

La plateforme utilisée est BENEYLU

Ces enseignantes ont été préparées à l'EAD, notamment par Monsieur l'Inspecteur et la conseillère pédagogique du bureau de l'IEN.

Les élèves sont intégrés à un groupe de leur niveau avec des élèves des autres écoles du pôle Rabat Kénitra. Ils travaillent avec des manuels spécifiques mais étudient les mêmes notions et font le même programme que ceux en présentiel.

Il est prévu que des projets communs entre les deux dispositifs soient mis en œuvre pour créer du lien entre les enfants en présentiel et ceux en 100% distanciel.

Les parents peuvent demander que leur enfant passe d'un dispositif à l'autre en prévenant l'école quelques jours avant pour permettre de mettre en place une petite phase de transition.

IV) Questions diverses (APE)

Quel bilan des évaluations de début d'année ? Quel est le niveau des élèves ?

Globalement, le niveau des élèves est celui du niveau attendu en début d'année.

Suite à la fermeture du lycée Descartes, les 3 heures d'enseignement en présentiel sont-elles menacées dans les écoles ?

Non aucun signe dans ce sens pour le moment.

Les élèves vont-ils prendre du retard en n'étant présents qu'à mi-temps à l'école ?

Non, les élèves avancent à un rythme qui est celui d'une situation normale. L'organisation en demi-classe a l'avantage de mettre les élèves dans des conditions d'apprentissage optimales. Les activités à faire à la maison complètent de manière cohérente et efficace le travail effectué en présentiel.

Quelle organisation dans le cas d'un retour en total distanciel pour tous les élèves ?
Quelle plateforme dédiée à l'EAD ?

En cas de retour en tout distanciel, les enseignants sont prêts : le recul de la période de confinement de mars à juin a permis aux enseignants de mieux investir ce type de dispositif, de mieux maîtriser les outils à disposition (ex : BENEYLU).

D'un point de vue matériel, chaque enseignant va être doté d'un PC portable neuf prêté par le pôle afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Le temps d'accueil des élèves en présentiel va-t-il être étendu ?

C'est une volonté du pôle et une réflexion sur le sujet a été menée : plusieurs organisations possibles sont en cours d'élaboration, il s'agit maintenant d'avoir des garanties sur leur faisabilité, notamment sur le plan sanitaire.

Est-il possible que les élèves aient des cours certains mercredis ?

*Les enseignants effectuant leurs heures de service hebdomadaire complètes, il n'est pas possible de leur rajouter du temps de travail.
Le recrutement d'enseignants surnuméraires pour accueillir des élèves les mercredis matin n'est pas prévu.*

Enseignement hybride :

Beaucoup d'enfants se retrouvent livrés à eux-mêmes sur le temps du semi-distanciel malgré les efforts louables des enseignants. Comment améliorer l'efficacité de ce dispositif ?

Il s'agit là de la partie la plus difficile à gérer pour les enseignants qui n'ont pas forcément connaissance des conditions dans lesquelles travaillent les enfants à la maison et dans quelles dispositions ils se trouvent.

Les enseignants proposent un travail adapté et personnalisé qui a au préalable été présenté en classe, même rapidement. Mais cela n'évite pas totalement qu'il y ait des niveaux d'engagement différents de la part des enfants.

Les parents peuvent parfois penser que ce temps à la maison est « perdu ». Les activités proposées ont toujours un objectif ciblé.

Il sera demandé aux enseignants d'être plus explicites dans leurs démarches, en précisant en quelques mots les objectifs des activités proposées à faire à la maison.

Les 6 heures de cours qui composent habituellement une journée de classe ont été réorganisées : les temps forts d'apprentissage sont concentrés sur 3 heures de présentiel, les activités plus « légères » mais non dénuées d'intérêt sont réservées au travail en autonomie.

Des mini-projets supplémentaires vont être mis en place pour tous les niveaux (motricité, langage, défis cuisine, activités de description...).

Les élèves de maternelle bénéficient-ils de l'enseignement hybride (partie à la maison) ?

Oui des activités éducatives et ludiques sont proposées aux parents par les enseignants.

Possibilité de mettre des caméras dans les classes pour que les élèves à la maison suivent les cours en direct ?

L'intérêt de ce dispositif est très limité, car il ne permet aucune interaction entre les élèves et l'enseignant. Un travail à assurer en autonomie est beaucoup plus efficace.

Tout distanciel :

Des retours quant à l'EAD ? Des parents se plaignent de problèmes techniques et de non respect des horaires.

Des problèmes techniques (notamment de qualité de connexion internet) sont effectivement survenus lors du démarrage du dispositif, ce qui a entraîné des retards pour le déroulement de certaines activités. Nous avons réagi rapidement en permettant aux enseignantes qui gèrent ce dispositif de travailler à leur domicile.

Le même type de dysfonctionnement s'est également produit chez certaines familles. Tout le monde a pris des dispositions pour que cela n'arrive plus.

Il a aussi fallu un peu de temps pour que chacun (enfants et enseignantes) maîtrisent les outils numériques à leur disposition.

Possibilité de mettre en place un dispositif de garderie ?

Non, cela conduirait à un brassage des élèves, le protocole sanitaire ne serait plus respecté.

Comment s'organisent les cours de langue arabe ?

Les élèves ont 2 heures de cours en présentiel par semaine, plus des activités proposées à la maison. Il n'y a plus de co-enseignement. La possibilité d'augmenter le temps d'apprentissage de langue arabe sera étudiée quand le temps d'accueil des élèves pourra être élargi.

Frais de scolarité : les familles peuvent-elles toujours déposer leur dossier d'exonération ?

Oui, il faut pour cela que les familles s'adressent à la personne référente du lycée Descartes.

Quel est le protocole quand un élève est cas contact Covid ?

L'élève passe un premier test, reste en isolement à la maison puis passe un second test 7 jours après. S'il est négatif, il peut revenir à l'école avec un certificat de non contagion délivré par un médecin.

Il va être rappelé aux parents que l'école doit être prévenue dans les plus brefs délais si un enfant a été ou est fortement susceptible d'être cas contact.

Serait-il possible d'organiser des moments de dialogue entre parents et enseignants pour aider les parents à soutenir leurs enfants dans leur travail à la maison ?

Ces rencontres sont tout-à-fait envisageables. Les modalités de mise en place sont à définir avec les enseignants de chaque classe.

Il faut cependant souligner que le premier café des parents organisé sur ce thème le 15 octobre dernier n'a pas été très suivi (une douzaine de parents pour l'ensemble des classes de CP et CE1 de l'école).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance

N. HAUSEUX

Le Président du Conseil d'école

O. OGÉ